Réserve Naturelle
GORGES DU GARDON

LETTRE D'INFORMATION N°2 - OCTOBRE 2017

Gardons le contact !

La Réserve Naturelle Régionale vous présente sa seconde lettre d'information...Bonne lecture !

Chaque année la Baume Saint-Vérédème ferme ses grilles pour assurer la tranquilité des chauves-souris. Est-ce efficace ?

Les chiroptères: des animaux étonnants à protéger

Seuls mammifères capables d'un vol actif, les chauves-souris (chiroptères), s'orientent dans le noir en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores. En une nuit, elles consomment la moitié de leur poids en insectes... une vrai utilité pour l'Homme et ses cultures ! L'hiver, elles entrent en léthargie (diminution de la température, du rythme cardiaque et respiratoire) dans des gites calmes et à température constante (grottes, greniers, arbres creux). Tout dérangement peut alors leur être fatal en raison de la dépense d'énergie nécessaire au reveil. Elles transitent ensuite vers des gites de reproduction (printemps/été).

La disparition des gites, les dérangements et l'utilisation de pesticides sont autant de facteurs d'origine humaine compromettant la survie des chauves-souris. Ainsi, elles sont toutes protégées par la loi.

Retour sur l'origine de la fermeture de la Baume Saint-Vérédème

De 2004 à 2008, les gorges du Gardon ont été le territoire du projet européen "Conservation de 3 chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France", qui visait une participation au rétablissement des populations françaises de trois espèces de chauve-souris, sur les 35 espèces présentes en France, dans cinq régions du sud de la France. Ce projet ciblait trois espèces, étant entendu qu'il profiterait indirectement aux autres espèces ! Le projet s'articulait autour de trois axes : le maintien d'un réseau de gites d'hibernation et de reproduction, l'acquisition de connaissances (dynamique des populations, biologie, écologie) et la sensibilisation du public pour limiter les nuisances infligées aux animaux.

Dans ce cadre, un réseau de 12 gites présentant un intérêt fort pour les chauves-souris a été protégé physiquement. La Baume Saint-Vérédème a ainsi été choisie et les périodes de fermeture ont été adaptées aux cycle biologique des chauves-souris tout en assurant un accès ponctuel du public au site (fermeture du 15/11 au 15/03 pour l'hibernation puis du 1/05 au 15/08 pour la reproduction).

Quels résultats ?

Le suivi des chiroptères occupant la Baume Saint-Vérédème, réalisé depuis 2004 par le Syndicat Mixte des gorges du Gardon, a permis de comptabiliser 16 espèces différentes. Malheureusement, le système de fermeture est chaque année vandalisé, et bien que réparé rapidement, la fréquentation induite est sans doute à l'origine d'un biais dans les suivis. De plus, la difficulté de visibilité au niveau des plafonds de la grotte rend les résultats du suivi visuel incomplets. En 2015, des enregistrements d'ultrasons ont été réalisés et seront poursuivis pour compléter les suivis visuels.

Toutefois, il est possible de dire que si les effectifs des 3 espèces visées par le projet européen ayant motivé la fermeture de la grotte ne semblent pas encore avoir augmenté directement par cette mesure, des changements sont observés sur les chiroptères, qui modifient leur utilisation de l'espace dans la cavité entre les périodes d'ouverture et de fermeture. Par ailleurs, le volume important de la cavité et sa position intermédiaire entre la grotte de la Sartanette et celle du Sambuc en font un site stratégique présentant une grande capacité d'accueil potentielle. Il s'agit également d'un site majeur de "swarming" (moment, à l'automne, où les chauves-souris se retrouvent en grand nombre pour se reproduire).

C'est notre patrimoine naturel à tous, alors aidez nous à préserver les chauves-souris des gorges du Gardon : respectez les infrastructures en place et parlez en autour de vous ! Merci !

Crédits photographiques : P. Bernard, T. Gendre, X. Ruffray (CEN L-R)

La stratégie de gestion des milieux ouverts de la RNR, objet d'un stage de Master

La mosaïque d'habitats liés à la série de végétation des chênaies méditerranéennes (à savoir les pelouses sèches, les garrigues basses, les garrigues hautes, et les forêts) est un des enjeux prioritaires de la RNR des gorges du Gardon. Les gestionnaires cherchent donc à à préserver cette mosaïque. Cependant, la dynamique actuelle de fermeture du milieu (c'est-à-dire l'évolution naturelle des pelouses vers la forêt), engendre une régression des surfaces de milieux ouverts et par la même occasion une diminution de la diversité des espèces inféodées à ces milieux qui sont pour la plupart rares ou menacées. Face à cette situation, les gestionnaires ont fait le choix de travailler avec une étudiante de Master 2 dans le cadre d'un stage de fin d'étude. Cette dernière a effectué un diagnostic de la RNR, visant l'établissement d'une stratégie de gestion durable et peu coûteuse de maintien des milieux ouverts. La phase de diagnostic a permis de mieux appréhender les enjeux écologiques et de définir l'intérêt pastoral des secteurs étudiés. Cette caractérisation approfondie s'est basée sur une méthode récemment élaborée dans le cadre d'un projet européen. Suite à cet état des lieux, des mesures de gestion concrètes ont pu être préconisées, chiffrées et hiérarchisées.

Animations 2017: c'est bientôt la fin de la saison !

Il se passe des choses au foyer communal de Sanilhac :

◎ le 13 octobre à 18h30, Xavier Gutherz, professeur émérite de l'université Montpellier 3, proposera la conférence "Le néolithique dans les gorges du Gardon".

◎ le 29 novembre à 18h, le photographe Jonathan Lhoir présentera, dans le cadre des Lectures gourmandes, un diaporama musical sur la faune de la garrigue, tiré de son livre "Fauna garrigua".

Pour ceux qui veulent terminer la saison en extérieur, venez le 25 octobre à 9h30, à l'animation "Lumière sur les cavernicoles" pour découvrir la faune de la Baume Saint-Vérédème.

Informations et inscriptions par
- Téléphone : 06.27.03.30.84 ou
- Email : gardon@cenlr.org.

L'espèce du moment : le Guêpier d'Europe

Dans chaque lettre d'information, un zoom est fait sur une espèce à découvrir sur le site.

C'est l'un des oiseaux les plus colorés de la Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon. Le Guêpier d'Europe (Meriops apiaster), comme son nom l'indique, raffole des hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons) et se régale aussi d'autres insectes volants (libellules, criquets, mouches,...) qu'il trouve dans les espaces agricoles, les garrigues ouvertes ou les bords de rivières. Il passe l'automne et l'hiver en Afrique avant de migrer en Europe pour passer l'été et s'y reproduire : il vient donc juste de nous quitter ! Il creuse son nid dans les berges sablonneuses des rivières ou dans les anciennes gravières : c'est un tunnel au bout duquel se trouve une chambre où la femelle pondra ses oeufs (5 en moyenne).

La berge sablonneuse en limite de la RNR qui abrite une colonie de Guêpiers d'Europe depuis plusieurs années est soumise à une forte érosion. Elle se trouve dans un virage où le débit du Gardon s'accélère et l'absence de végétation rivulaire l'a grandement affaiblie. Le bruit et l'agitation provoqués par certains kayakistes et baigneurs sont également ponctuellement à l'origine d'un dérangement de la colonie.

Le suivi de l'espèce mené depuis 2015 a permis d'estimer la population à environ 30 couples. En parallèle, l'état de la berge est étroitement surveillé et les co-gestionnaires de la RNR prévoient un travail de sensibilisation des usagers de la rivière pour assurer la tranquilité des oiseaux.

Vous avez la parole!

Cette lettre est aussi la vôtre ! Une question ? Une remarque ? Un coup de cœur ? Un coup de gueule ? Ecrivez-nous par mail (gardon@cenlr.org) ou par courrier (Mairie de Sanilhac-Sagriès, Place de la Mairie, 30700 Sanilhac-Sagriès). Nous ferons apparaître dans la mesure du possible vos messages dans la prochaine lettre ou vous répondrons directement.

Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Immeuble le Thèbes
26 allée de Mycènes
34000 Montpellier

04 67 02 21 28
06 27 03 30 84
gardon@cenlr.org

Commune de Sanilhac-Sagriès

COMMUNE DE SANILHAC-SAGRIES
Mairie de Sanilhac-Sagriès
Place de la Mairie
30700 Sanilhac-Sagriès

04 66 22 20 89
sanilhac.mairie@wanadoo.fr